



# Saint-Dionisy INFOS



N°4  
Juin 2021

## Lundi 21 juin

Tous sur la place du village pour fêter  
en musique l'arrivée de l'été.

18 h Concert des élèves de l'école de musique

- Piano à 4 mains
- Guitare et chant
- Percussions

19 h Déambulation et concert avec la fanfare Hijos de tuba

# Fête de la MUSIQUE

Port du masque obligatoire et respect  
de la distanciation physique .



Mairie, 1 route de Calvisson, 30980 Saint-Dionisy

04 66 81 41 96

[www.saint-dionisy.fr](http://www.saint-dionisy.fr)

## Infos pratiques

**Urgences :** SAMU 15, Pompiers 18, Police 17

### Mairie

- Lundi de 9h à 11h30
- Mardi de 15h à 19h
- Mercredi de 9h à 11h30
- Jeudi de 15h à 18h
- Vendredi de 9h à 11h30

Tél : 04 66 81 41 96

**Courriel :** [contact@saint-dionisy.fr](mailto:contact@saint-dionisy.fr)

**Internet :** [www.saint-dionisy.fr](http://www.saint-dionisy.fr)

**Facebook :** Mairie de Saint-Dionisy

**PanneauPocket :** application à télécharger sur smartphone

### Médiathèque

- Tous les jours du lundi au samedi de 10h à 12h

- 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredi du mois de 17h à 20h

Tél : 04 66 01 73 98

**Courriel :** [biblio-saintdionisy@orange.fr](mailto:biblio-saintdionisy@orange.fr)

### Scolarité

- École primaire Marie Castang : 04 66 81 40 58
- Collège de Calvisson : 04 66 01 32 61
- Lycée Albert Camus à Nîmes : 04 66 62 91 71

**Crèche Sidoremi :** 04 66 81 44 49

### Infirmiers

- BOUBET Christophe : 04 66 63 46 12
- LE MOUELLE Laure : 04 66 63 49 53
- FAURE Delphine : 06 26 47 55 48

**PIMMS :** Bus mobile sur la place du village tous les lundis de 9h à 11h30 pour toutes vos démarches administratives. **Attention, en juillet, présence unique-ment les 5 et 19. Absent en août.**

### Service social territorial Département du Gard

Pour prendre rendez-vous avec une assistance sociale ou une puéricultrice : Tél : 04 66 02 13 60

### Transports

- Réseau Nîmes métropole : 0820 22 30 30
- Réseau régional LIO : 04 66 76 36 60

### Collecte des ordures ménagères

- Mardi et vendredi matin : non recyclables (bac bleu foncé)
- Mercredi matin : emballages (bac jaune)

### Collecte des encombrants :

Pré-inscription au 04 66 02 54 54

**État civil :** du 26 février au 26 mai 2021

### Sincères condoléances

- Madame ZOUYENE Irène le 26 février 2021
- Madame MARTIN Josiane le 29 mars 2021

### Bienvenue aux nouveaux bébés

- MONTERO Lola le 16 mai 2021, de MONTERO Thomas et Nencioni Élodie

## SOMMAIRE

- p 3)** Le Mot du Maire, Commémoration du 8 mai 1945.
- p 4)** À la découverte de nos artisans et commerçants.
- p 5)** À la découverte de nos artisans et commerçants, Poussons la porte de la médiathèque.
- p 6)** Circulation et voirie.
- p 7)** Les travaux de l'été, Passeport Été.
- p 8)** Le coin des associations, Spécial seniors.
- p 9)** Brèves, le carré des enfants.
- p 10)** Quelques règles pour vivre un été serein.
- p 11)** Écologie et embellissement, Espace d'expression des élus «Saint-Dionisy au Cœur».
- p 12)** Les Festivités de l'été.

## AGENDA

- **Dimanche 20 juin :**  
Premier tour des élections départementales et régionales de 8h à 18h
- **Lundi 21 juin :**  
Fête de la musique à partir de 18h sur la place du village
- **Mardi 22 juin :**  
Atelier alimentation santé seniors de 14h à 18h au foyer
- **Dimanche 27 juin :**  
Second tour des élections départementales et régionales de 8h à 18h
- **Samedi 3 juillet :**  
Cinéma en plein air à 21h30, sur le parking du foyer
- **Mardi 13 juillet :**  
Déambulations en musique et concert sur la place. Retraite aux flambeaux.
- **Mercredi 14 juillet :**  
18h : accueil des nouveaux habitants et apéritif sur la place du village.
- **Concert de rentrée fin août,** date à préciser.

### Directeur de la publication :

- Jean-Christophe Grégoire.

### Rédacteurs(trices) :

- Jean-Christophe Grégoire,
- Carole Cambet Petit Jean,
- Gilles Montillet,
- Françoise Zajdner,
- Hélène Bouchot.

### Crédit photos :

Tiffany Dahl. François Carrel

### Impression :

- Public Imprim, Nîmes



**IMPRIM'VERT®**

### Maquette :

- graph-aire.eu 04 66 81 53 74

## Le mot du maire



**ENFIN !**

Les sourires qui soulignent une joie retrouvée illuminent déjà les visages. Les terrasses des cafés et restaurants se coiffent d'un halo de clameurs conviviales et toutes les boutiques livrent désormais à leurs chalands leur part d'essentiel.

Enfin la première grande étape du déconfinement est là.

*Enfin ! la vie peut reprendre ses droits. Ne boudons pas le plaisir de revivre des jours heureux. Pleinement. Mais n'oublions pas aussi de nous protéger et de protéger l'autre en nous vaccinant. C'est une nécessité absolue si nous voulons maîtriser totalement la Covid-19.*

*Pour l'heure, ne retenons que des notes d'optimisme et avec Henri MATISSE il nous faut regarder toute la vie avec des yeux d'enfants. Sachons apprécier la paisibilité de notre village et accueillons ce qui bouge, change et se construit avec un regard bienveillant.*

*Mieux encore, participons activement à la vie de notre commune. Des initiatives à venir que vous découvrirez au fil de ce bulletin seront des moments de retrouvailles.*

*Votre participation nombreuse ne nous rendra que plus heureux, comme nous serons heureux de lever ensemble le verre de l'amitié.*

*À bientôt donc.*

Jean-Christophe GRÉGOIRE



Saint-Dionisy  
**INFOS**

**N°4**

## Journée nationale du 8 mai 2021 Commémoration de la victoire du 8 mai 1945



**C'est en comité restreint que Jean-Christophe Grégoire, Maire du village, a présidé cette commémoration.**

Après le dépôt de gerbe au pied du monument aux morts, il a lu le texte de Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la Ministre des armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants. ... « La victoire de 1945 est le succès de l'Espérance, mais elle est aussi l'aube d'un nouvel effort collectif pour la reconstruction, pour la paix et pour l'Europe. Hier comme aujourd'hui, face aux épreuves et aux crises

du temps, la Nation française se tient debout, résiliente et espérante » ... Puis il a partagé avec l'auditoire le poème « Et si c'est un homme » de Primo LEVI, qui fut interné au camp d'Auschwitz.

Ce poème est un appel impératif au souvenir et à la mémoire. Suivirent la minute de silence, puis le chant des Partisans et la Marseillaise.



## À la découverte de nos artisans et commerçants

Entretiens réalisés par Carole Cambet  
Petit Jean et Gilles Montillet

Dans notre village, six spécialistes des domaines du bien-être et de la beauté exercent leurs activités artisanales, nous vous invitons à découvrir leurs talentueuses prestations.

Au 5 chemin d'Azord, 3 professionnelles vous accueillent sur rendez-vous dans un local climatisé avec parking et à l'hygiène irréprochable sur 65 mètres carrés dédiés au bien-être et à la beauté.



### → Be Beautiful by Caroline

Depuis 5 ans Caroline Vigouroux est esthéticienne diplômée à Saint-Dionisy. Caroline propose divers services d'épilation (femme et homme) ainsi que des soins de beauté et de bien-être, manucure mains et pieds, soins esthétiques pour le visage et le corps, différentes formules de maquillage, extension de cils, amincissement, drainage lymphatique et massages pierres chaudes ou ayurvédiques. À noter également des cours d'auto-maquillage solo ou en groupe à partir de 3 personnes ainsi que des forfaits spéciaux «Mariée» comprenant épilation et maquillage. Elle utilise des produits français notamment originaires de Sète ou la gamme Bioreline fabriquée à Alès.

**Be Beautiful by Caroline** - Caroline Vigouroux  
06 27 91 69 47. Ouvert les mercredi jeudi et vendredi de 8h30 à 18h30 le samedi de 8h30 à 14h

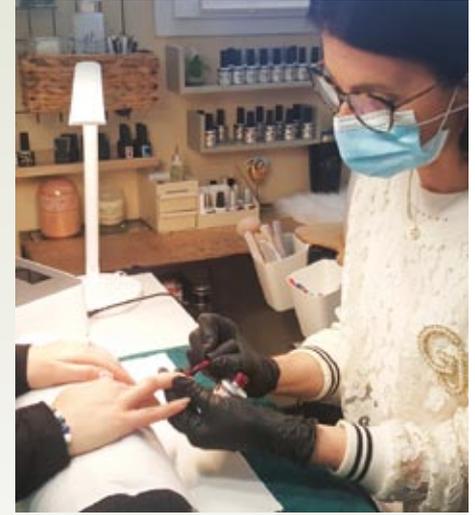
Facebook et Instagram **Be Beautiful by Caroline**.



### → JS Dermographie

Sophie Jacquel, esthéticienne diplômée, pratique des soins novateurs dans notre village depuis plus d'un an et demi : le microneedling, le blanchiment dentaire ainsi que le maquillage permanent. Elle est spécialisée dans la dermopigmentation (ou maquillage permanent) pour sourcils, Eye liner et contour des lèvres. Cette technique permet d'embellir le corps, dans un but simplement esthétique ou réparateur. Dès juillet 2021, Sophie proposera également une nouvelle spécialité, la dermopigmentation réparatrice. Ce soin innovant permet aux personnes ayant subi une ablation du sein de retrouver une aréole mammaire, mais aussi de camoufler les cicatrices et vergetures.

**JS Dermographie** .Sophie Jacquel 06 24 42 20 43 ouvert les lundi et mardi 9h à 16h et sur Rdv.  
Facebook et Instagram : **JSdermographie**



### → Code Chic

À l'initiative du projet, Pascale Ruiz s'est installée il y a maintenant 7 ans à Saint-Dionisy comme prothésiste ongulaire diplômée. Ses spécialités sont la manucure russe mains et pieds, le styliste ongulaire avec notamment renforcement des ongles naturels, rallongement des ongles rongés et vernis semi-permanents avec plus de 200 couleurs disponibles. Pascale utilise des produits naturels et végans non testés sur animaux avec des vernis ou des ongles provenant du Canada et d'Allemagne. Les gels utilisés sont non toxiques et sans acides. Son savoir-faire reconnu lui permet également d'exercer comme formatrice en institut.

**Code chic** - Pascale Ruiz 06 21 16 11 76 du mercredi au samedi de 8h à 19h Comptes Facebook Code chic et Instagram **code.chic**



### → Meridian Beauty

Sophie Carrel, esthéticienne diplômée d'État, est passionnée par les techniques et les soins naturels non invasifs. Elle s'est spécialisée dans l'acupuncture esthétique et plus précisément, l'aculifting. Cette méthode naturelle consiste à implanter de fines aiguilles d'acupuncture sur le visage dans le but de lui donner de l'éclat, tonifier l'ensemble des muscles peauciers et lutter contre le vieillissement. Cette pratique, qui est indolore et ne laisse pas de traces sur le visage, permet également une

meilleure circulation sanguine et lymphatique, ce qui garantit un teint frais, reposé et une meilleure élasticité de la peau. Par ailleurs, les aiguilles agissent sur des points d'acupuncture qui correspondent à des méridiens où circule l'énergie de notre corps. Ceux-ci sont reliés à des organes tels que l'estomac qui agissent sur la qualité de la peau.

Sur rendez-vous : 06 25 46 81 80  
- 12 rue Becagrun à Saint Dionisy  
Instagram et Facebook : **meridianbeautysc**

## → Le Boudoir De Kristel



Kristel Magnet prend le temps d'écouter et d'apporter détente et bien-être à ses clientes dans une ambiance cosy et cocooning. Kristel a ouvert son institut de beauté il y a trois ans où en plus de proposer des soins esthétiques elle exerce en tant que prothésiste ongulaire et cilaire. Les produits cosmétiques utilisés sont Bio et d'origine Française. La marque Green Skincare, répond à tous les types de peau et respecte

l'équilibre de la planète selon une véritable démarche écoresponsable du contenu au contenant. Créative, maîtrisant les techniques modernes et passionnée par le Nail Art ou "art de décorer les ongles", Kristel adore relever les défis lancés par ses clientes.

**Le Boudoir De Kristel.** Avec rendez-vous (contexte Covid) Tous les 1<sup>ers</sup> lundis de chaque mois, le mardi, jeudi et vendredi de 9h à 19h. Le samedi de 9h à 16h. 07 71 67 93 65

Centre commercial Casino dans le salon de coiffure Belleza à Saint-Dionisy

Facebook : Le Boudoir De Kristel, Instagram : leboudoirdekristel

## → Aquar'elle



Portrait d'Aurélié Bertrand, Aquar'elle

Spécialiste de la beauté et passionnée par le bien-être au naturel depuis 18 ans, Aurélie Bertrand propose des soins uniques et personnalisés (maquillage, épilation, soins du corps, soins du visage, soins des ongles) dans notre village depuis 1 an et demi. Les produits utilisés sont naturels et leurs notes marines rappellent l'ambiance des SPAS. Aurélie s'est spécialisée dans les soins pour les peaux à imperfection des adolescents, le « stop aux spots ».

La réflexologie plantaire qu'elle pratique, permet d'apporter à ses clientes un moment de détente mais aussi de soulager les maux tels que les maux de tête, d'estomac...

Du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi matin de 8h30 à 13h sur RDV

**Institut de beauté Aquar'elle**, 3 chemin d'Azord, 06 52 67 74 56  
Facebook : **Aquar'ELLE**, Instagram : aquar\_elle30

## Poussons la porte de la médiathèque...

### → Les nouveautés

**De nombreux ouvrages ont été achetés, et des dons sont venus enrichir notre médiathèque.**

Voici quelques titres :

#### Focus sur des écrivaines

- Camille Kouchner : La Familia Grande (Seuil)
- Djaili Amado Amal : Les impatientes  
Prix Goncourt des Lycéens 2020  
(Emmanuelle Collas)
- Florence Aubenas :  
L'inconnu de la poste (De l'Olivier)
- Laure Adler : La voyageuse de la nuit  
(Grasset)
- Léa Salamé : Femmes puissantes  
(Les arènes)
- Marie-Hélène Laffon : Histoire du fils  
Prix Renodot 2020 (Buchet-Chastel)
- Yasmina Reza : Serge (Flammarion)  
Prix Goncourt 2020
- Hervé Letellier : L'Anomalie (Gallimard)

#### Une belle série pour les jeunes

- Anne Robillard : Les chevaliers  
d'émeraude (De Mortagne)

### → Le coup de cœur

**HISTOIRE DU FILS** de Marie-Hélène Lafon  
Prix RENODOT 2020 (Éd. Buchet-Chastel)

« *Histoire du fils* » est l'exploration d'un labyrinthe familial vertigineux, bruisant d'émotions, qui court de 1908 à 2008 entre le Cantal, le Lot et Paris, suivant un ordre non chronologique mais romanesque, autour du personnage d'André, un enfant né sans père. André, qui sera élevé par la sœur de sa mère Gabrielle et son mari Léon, va tenir à distance sa vie entière cette origine obscure et violente qui pourtant taraudera sa postérité. Avec Marie-Hélène Lafon, on écoute une belle histoire, enracinée dans un terroir, un roman magnifique et implacable, dont l'écriture dense et brève, précise et poétique nous conte la beauté du monde sauvage et la complexité de l'exil urbain.

*Dominique Dourousseau*

Monique, bénévole,  
avec les petits de l'école.



Dossier réalisé par Françoise Zajdner



### → Rencontre avec François Charrière

Conseiller municipal délégué aux travaux et à l'urbanisme

**SD-Info :** *Beaucoup d'habitants remarquent que les limitations de vitesse ne sont pas respectées dans le village. Quelles mesures pensez-vous prendre ?*

En effet la vitesse est limitée dans tout le village à 30 km/h avec une zone à 20 km/h devant la mairie.

Nous constatons, en particulier sur l'axe de la Cadelle, rue de la Forge, route de Calvisson que beaucoup de conducteurs roulent trop vite.

Plusieurs solutions techniques sont envisagées comme la mise en place de chicanes, de plateaux ralentisseurs ou encore de feux rouges à radar. Par ailleurs, une signalisation lumineuse au niveau de l'école permettrait



d'alerter les conducteurs sur la présence potentielle d'enfants.

**SD-Info :** *Le croisement entre véhicules est à certains endroits compliqué, voire dangereux. Envisagez-vous des modifications du sens de circulation de certaines rues ?*

La circulation chemin des Espesses pose un problème, dans le sens de la montée comme de la descente. L'entrée après la voie verte est dangereuse, et le stop au croisement de la rue de la Cadelle est inadapté. Nous allons réfléchir, en concertation avec les riverains, à une mise en sens unique de cette rue.

L'autre point noir se situe dans le secteur du centre ancien, rue du moulin à huile, rue Becagrün... Là encore, une concertation avec les riverains va être nécessaire pour prendre la meilleure décision.

**SD-Info :** *Pour continuer sur les aspects sécuritaires, il n'est pas facile d'être piéton, surtout avec une poussette...*

En effet, à certains endroits, les trottoirs manquent, ou sont trop étroits.

C'est le cas rue de la Cadelle, au niveau de l'école. Nous allons élargir le trottoir, réduire la chaussée, installer une chicane avec régulation de la priorité.

Les trottoirs de la route de Calvisson seront repris dans le cadre de sa réfection globale que nous avons prévue dans notre plan pluriannuel.



### Votre avis nous intéresse

Vous voulez réagir, vous avez des propositions à faire sur ces questions ? Adressez un courrier à l'attention de François Charrière, ou par mail [contact@saint-dionisy.fr](mailto:contact@saint-dionisy.fr)

→ Plan pluriannuel de réfection de la voirie

Le tableau ci-dessous présente les grands chantiers prévus en matière de voirie qui seront réalisés d'ici la fin du mandat. Cette programmation sera peaufinée avec le comité consultatif « travaux, voirie, urbanisme ».

Désignation	Travaux prévus	Estimation des coûts
Chemin d'Azord	– Enfouissement des réseaux secs en juillet 2021. – Enfouissement de l'éclairage public et réfection de la voirie 2022.	<b>291 246 €</b>
Chemin de Vaoures	– Reprise de la voirie sur 400 m <sup>2</sup> .	<b>8 000 €</b>
Rue du Mas	– Reprise de la voirie sur 650 m <sup>2</sup> .	<b>18 000 €</b>
Chemin des Lauzes	– Reprise de la voirie sur 700 m <sup>2</sup> . – Aire de stationnement et ajout de grilles pluviales.	<b>31 000 €</b>
Rue de la Cave	– Reprise du carrefour rue de la Cave. – Reprise de la voirie rue des Hortensias sur 110 m <sup>2</sup> .	<b>4 000 €</b>
Chemin de la Frigoule	– Reprise de la voirie sur 1 500 m <sup>2</sup> avec création d'îlots en béton pour le stationnement.	<b>42 000 €</b>
Route de Calvisson	– Reprise de la voirie et du stationnement sur 3500 m <sup>2</sup> . – Reprise des quais de bus. – Mise en valeur devant le monument aux morts en pavés, création de deux plateaux ralentisseurs. – Mise en valeur de l'axe avec végétation et mobiliers urbains. – Mise en place de signalisation à leds.	<b>286 000 €</b>

**LES TRAVAUX DE L'ÉTÉ**

Réalisation de l'aire de jeux et du city stade à côté du foyer communal



**PASSEPORT ÉTÉ**

La mairie de Saint-Dionisy s'est associée avec la ville de Nîmes pour permettre aux jeunes du village de bénéficier de l'offre « Passeport été ». Pour la somme de 26,50€ de nombreuses activités sont proposées durant tout l'été.

Les passeports pour les 13-25 ans sont disponibles en mairie, aux heures d'ouverture.

**Formulaire à renseigner et/ou pièces à fournir :**

La carte d'identité, une photo d'identité, un justificatif de domicile (avis d'imposition) et

le livret de famille + le règlement de la somme de 26,50 € en espèces, Carte Bleue ou chèque à l'ordre du « Trésor public ».

**RESTOS, CINÉS, BOWLING, LASER GAME, ACCROBRANCHE, ESCAPE GAME, TRAMPOLINE, R-GOLF, RÉALITÉ VIRTUELLE...**



## Le coin des associations

### → Crèche SiDoRéMi

Lors d'un incendie en crèche, l'organisation de l'évacuation ne s'improvise pas. C'est pour cette raison que l'équipe de la crèche SIDOREMI a participé à une formation évacuation et incendie encadrée par RIGAUD Loïc formateur. L'objectif est de les rendre capables d'intervenir efficacement lors d'un éventuel incendie. Tous les ans, l'équipe réalise une simulation de feu au moyen de fausses flammes, d'un générateur de fumée et évacue la crèche le plus rapidement possible. Puis, elles manipulent les différents extincteurs. L'organisation a été pensée, réfléchi et travaillée en équipe avec l'aide du formateur.



### → Boxing-Club de St-Dionisy

Le Boxing Club St-Dionisy souhaite organiser en extérieur une séance par semaine d'Aéro-Boxing gratuite ouverte à tout public au stade de Foot de St Dionisy.

Nous nous efforçons de tout mettre en œuvre pour permettre à tous l'accès à la pratique sportive, encourager la pratique familiale par des créneaux accessibles aux familles.

Les valeurs du sport, l'esprit d'équipe, la solidarité, le respect de l'autre, le goût de l'effort partagé, contribuent au vivre ensemble dans le village et au développement de la personne.

Se bouger, sortir de son isolement et de la routine quotidienne... le but de ces séances n'est pas la recherche de la performance mais avant tout de se maintenir physiquement en forme et de recréer du lien social.

Sportivement Rachid ENAIM, président.

Plus d'informations sur le site :

<https://www.boxingclub-stdionisy.com>

### → Les jeunes de St-Dionisy

Pour des raisons liées au contexte sanitaire, la fête des jeunes n'a pas pu avoir lieu comme prévu les 12 et 13 juin. Elle est reportée aux 2 et 3 octobre.

### → La Roque de Viou

Chers amis de la Roque de Viou

Après cette longue trêve forcée, j'espère que vous avez supporté le confinement en bonne santé. Un jour chasse l'autre, après la pluie vient le beau temps ! Avec les beaux jours, nous allons enfin pouvoir nous retrouver au sein du club, mais brièvement puisque les grandes vacances approchent.

Ce pourrait être fin juin, si cela nous est permis. Que d'histoires à nous raconter, que de projets pour la rentrée ! Mais surtout, faites-vous vacciner pour que tout nous soit permis à ce moment-là. À bientôt !

Roger Tourel, président.

## Spécial seniors



### → Bouger, une nécessité

Bouger, une nécessité à tous les âges.

Encadrées par une éducatrice sportive, 9 personnes ont participé à l'atelier d'activités physiques adaptées.

Sous l'œil attentif de Carole qui corrige les mauvaises postures et qui veille à ce qu'aucun exercice ne soit douloureux, le groupe exécute différents exercices ayant pour but le renforcement musculaire et la souplesse des articulations.

Crise sanitaire oblige, les séances se sont

déroulées à l'extérieur, sur le court de tennis ou à l'ombre des arbres.

### → Le bien-être par le mouvement et la relaxation

Dans cet atelier, animé par la sophrologue Christine KRITTER, les participants ont expérimenté le mouvement lié à la détente et à la respiration.

Les témoignages vont dans le sens d'une prise de conscience de l'importance de la respiration, de l'écoute de son corps pour

mieux le respecter, et du mouvement pour préserver souplesse et autonomie.

L'ambiance conviviale a également permis l'échange et la rencontre si importants en ce moment.

Domage que la situation sanitaire n'ait pas permis aux deux résidents des Terres d'Alice d'aller au bout du cycle.

### → Atelier alimentation santé

Les besoins alimentaires varient en fonction de l'âge, et un mauvais équilibre peut avoir des conséquences sur notre santé.

Le mardi 22 juin se tiendra un atelier sur ce sujet, animé par une diététicienne, en partenariat avec l'association « Ma vie » dans le cadre du programme « Santé vous bien ».

Mardi 22 juin de 14 h à 17 h au foyer  
Inscriptions au 06 61 40 99 52

## → Changements à la mairie



Erita Makiroto, Christelle Prades, Jean-Christophe Grégoire, Émilie Gaulen, Agnès Madej

Émilie GAULEN, adjointe administrative depuis 8 ans, a quitté notre mairie. Elle exerce désormais dans un autre département où elle s'est installée avec sa famille.

Au cours d'une sympathique réception, Monsieur le Maire l'a remerciée chaleureusement pour le travail effectué toutes ces années. Nous souhaitons la bienvenue à Erita MAKIROTO qui a pris la relève. .

L'équipe technique est désormais au complet. Bienvenue à Kevin MALEPEYRE.



Kévin Malepeyre, Jean-Christophe Chevet, Mickael Labulle

## → Écoute, information, orientation, accompagnement

Les Assistantes sociales du secteur peuvent vous recevoir. Pour prendre RV avec Mesdames SERVER, COURBAUD, BARET, appelez le secrétariat au 04 66 02 13 60 (Centre Médico-Social de Saint Génies de Malgoirès). Une puéricultrice du service de PMI (Protection Maternelle Infantile) est également à votre disposition. Vous pouvez la joindre elle aussi au 04 66 02 13 60. N'hésitez pas à prendre contact en cas de problème, des modalités de rencontres seront étudiées en fonction de votre situation.



## → Tour de France

La 13<sup>e</sup> étape du tour de France partira de Nîmes le vendredi 9 juillet pour aller à Carcassonne. Les cyclistes passeront par le CD 40 dans la matinée.

## → Représentation : Les contes du Miroir

Un public nombreux et familial assistait à la première représentation de notre saison culturelle « Les contes du miroir » samedi 29 mai. Un bon moment convivial, poétique et rythmé, présenté par la compagnie La Plateforme.

## Le carré des enfants

### → Stages 100 % football

### Pour les filles et les garçons

L'association M'EME MOI propose pour cet été des stages de football, pour les filles et les garçons de 7 à 13 ans. Du 5 au 9 juillet et du 12 au 16 juillet, de 17 h à 19 h 30, sur le stade de Saint-Dionisy. Renseignements au 06 67 13 24 58 ou 06 50 63 08 17

### → Séjours sportifs

organisés par l'association « Vaunage aventure »

L'association Vaunage Aventure, va remettre en place les «Ateliers sport St Dio» qui n'ont pu avoir lieu lors des dernières vacances de pâques. Diverses activités sportives seront proposées, sur les équipements et dans les locaux mis à disposition par la mairie. L'accueil se fera au foyer, les repas froids seront fournis par les familles.

- Du 12 au 16 juillet (soit 4 jours) : 80 €
- Du 19 au 23 juillet : 100 €

Ces séjours s'adressent aux enfants entre 7 ans et 10 ans. Le nombre de places est limité à 22 enfants par semaine.

Planning des activités, renseignements et inscriptions au 06 09 75 66 40 et [annebrette7@gmail.com](mailto:annebrette7@gmail.com)





→ **Danger N°1 : le feu**

Danger numéro 1 : le feu

La période estivale est propice aux incendies dans notre région, nous devons donc redoubler de vigilance.

Dans le Gard la règle est simple pour les particuliers : il est interdit de brûler des végétaux dans son jardin.

Le débroussaillage est un élément déterminant de la lutte contre les incendies. En zone urbaine il doit être réalisé par chaque propriétaire sur l'ensemble de son terrain, en zone non urbaine il doit être effectué sur un périmètre de 50 m autour de toute construction. Attention : tout propriétaire est également tenu de débroussailler au-delà des limites de son terrain sur une bande de 50 m !

Le Syndicat Mixte de Garrigues de la Région de Nîmes entretient régulièrement les DFCL de notre colline, afin de lutter contre le risque d'éclosion des feux de forêt.

→ **Nuisances sonores : à produire avec modération**

Le bruit incriminé peut être engendré par une personne, un animal ou une machine générant des sons.

Qu'il soit diurne ou nocturne, le tapage est considéré comme un trouble anormal du voisinage. Son responsable est passible de sanctions, d'amendes ou de poursuites judiciaires.

On parle de tapage nocturne entre 22h et 7h (plus exactement quand il fait nuit) et de tapage diurne pour le reste de la journée. Attention pour le tapage nocturne : même

court, ponctuel, modéré ou occasionnel le bruit est interdit !

Concernant les travaux de bricolage ou de jardinage engendrant des bruits anormalement élevés il existe des créneaux horaires à respecter.

Les travaux produisant des bruits légers peuvent avoir lieu les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. Ceux émettant des bruits puissants sont interdits tout le week-end et les jours fériés, mais ils sont autorisés les jours ouvrables de 7h à 20h.

→ **Ne pas vidanger sa piscine sur le terrain de ses voisins**

Il est interdit de rejeter les eaux de vidange des piscines privées dans les réseaux d'assainissement collectifs ou individuels des eaux usées. Le rejet doit se faire soit dans le réseau des eaux pluviales, soit par voie naturelle (arrosage de son terrain), soit par le recours à un vidangeur professionnel. Dans tous les cas la vidange d'une piscine ne doit pas entraîner d'écoulements intempestifs sur les propriétés voisines.

Des précautions doivent être prises par les propriétaires des piscines pour limiter la pollution liée à leurs vidanges. Il est recommandé d'attendre quelques jours après l'arrêt du traitement au chlore pour procéder à la vidange dans le réseau d'eau.

**ATTENTION**, le non-respect de ces règles entraîne des sanctions pénales et financières

Pierre DUMOULIN 1<sup>er</sup> Adjoint

Des travaux d'entretien, de nettoyage et de débroussaillage de la colline ont été effectués en mai 2021

**Pour aller plus loin, différentes sources :**

- Les codes de santé publique et de l'environnement
- Les codes civil et pénal
- Les arrêtés communaux et préfectoraux
- Le commandant des pompiers de Nîmes
- Le code forestier de l'ONF

→ **Plan canicule 2021**

Les personnes âgées, vulnérables, isolées ont la possibilité de se signaler auprès des services municipaux. Elles pourront ainsi être contactées régulièrement cet été par des élus et des bénévoles du village. Dans tous les cas, bien suivre les instructions de l'affichette ci-dessous.



## Écologie et embellissement

### → Pour que les trottoirs ne soient plus pollués

Afin de permettre aux propriétaires de chiens de se débarrasser plus facilement des déjections canines, la mairie a installé cinq canisettes, qui viennent compléter les trois déjà existantes. Ces petites poubelles munies de sacs en plastique sont à la disposition de tous.

Voici les lieux de leur implantation :

#### Canisettes avec espace réservé aux chiens :

- Fond du parking du Baron
- Au bas de l'avenue de la Gare
- Vers le 6 route de Calvisson

#### Canisettes seules :

- En haut de l'avenue de la Gare
- Sur la place à côté de l'abri bus
- Rue de la Cadelle en direction du foyer
- À l'entrée de l'impasse de la Fontaine
- Route de Calvisson au niveau des Balcons de la Vaunage.



### → Dernière minute

Notre commune vient d'obtenir le label Villes et Villages Etoilés avec 3 étoiles pour la qualité de son environnement nocturne au titre de l'évaluation de l'impact environnemental de l'éclairage public.

### → Appel aux volontaires

Nous recherchons des volontaires pour

- Chaque premier samedi du mois, ramasser les déchets sur la voie verte
- Entretien des sites de compostage : remuer, enlever les plastiques, mettre le broyat

Si vous êtes intéressé(e), si vous souhaitez des renseignements complémentaires, merci de contacter Bernard Quentin 06 83 06 63 60 [bernard.quentin@saint-dionisy.fr](mailto:bernard.quentin@saint-dionisy.fr)

### → Permis de planter à Saint-Dionisy

Le but est de permettre aux habitants du village de faire des plantations devant leur logement, surtout dans le centre ancien. En dehors de l'embellissement apporté, il y a un effet climatique en été au moment des fortes chaleurs.

Les habitants pourront faire leurs premières plantations à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2021.

Nous limitons au nombre de 30 les inscriptions pour nous permettre de voir si le concept fonctionne.

#### Important :

l'inscription sera valable 1 an renouvelable. Une description rapide du projet sera demandée : rue, endroit de la plantation, type d'installation et autres détails que vous jugerez nécessaires.

Les jardiniers pourront disposer d'une jardinière en bois avec les billes d'argile, feutrine, terreau et plante (de taille basse) à installer devant chez eux.

Une autre option est possible : planter une essence de plante grimpante (rustique) à même le sol. La plante devra être taillée à 2 mètres maximum.

Les jardiniers seront accompagnés par l'équipe technique du village pour le retrait des fournitures, faire un trou dans le sol (enrobé ou béton) et fixer les plantes aux murs.

Une fois les plantes en place, ils seront responsables de la culture de la plantation ; arrosage, taille, compost etc... Tout produit chimique sera strictement interdit.

Nous souhaitons qu'une entraide spontanée se fasse entre les jardiniers pour les arrosages en cas d'absences et l'échange de conseils.

Si vous êtes intéressé(e), vous pourrez retirer un bulletin d'inscription à la mairie ou le télécharger sur le site internet

[www.saint-dionisy.fr](http://www.saint-dionisy.fr)

N'hésitez pas à me contacter au 06 83 06 63 60 ou par courriel :

[contact@saint-dionisy.fr](mailto:contact@saint-dionisy.fr)

A très bientôt.

Bernard QUENTIN

## Espace d'expression des élus «Saint-Dionisy au Cœur»



En vertu de l'article L2121-27-1 du code général des collectivités territoriales, les bulletins municipaux des communes de plus de 1000 habitants doivent proposer un espace de communication aux groupes d'opposition.

Le vote du budget d'une commune est, chaque année, un événement majeur dans la vie de celle-ci.

Il est le reflet de ce que la majorité estime comme priorité pour la vie quotidienne de nos concitoyens.

Les documents relatifs au vote du budget ne nous ont été communiqués seulement 24h avant l'échéance du Conseil Municipal. Suite à cet état de fait, et n'ayant pas eu le temps matériel d'étudier, dans l'intérêt de tous, les chiffres présentés par Monsieur le Maire, nous avons fait le choix de nous abstenir lors de ce vote. Espérons que cette situation ne se renouvellera pas.

Partant du simple constat qu'elle est l'une des plus élevées de l'agglomération de Nîmes Métropole, nous avons formé le vœu de voir enfin la part communale de nos impôts locaux diminuer.

Enfin, les grandes vacances pour nos enfants arrivent à grands pas, c'est une période plus que propice à l'amélioration des conditions d'enseignement au cœur de notre village. Une fois de plus, nous souhaitons porter la voix des parents d'élèves afin de trouver des solutions pérennes au manque de place et de confort.

Éline LIRON et Damien JURADO,  
Saint-Dionisy au cœur

# Fête de la MUSIQUE



### Lundi 21 juin, venez tous fêter la musique !

Après plus d'une année limitée en organisation de festivités, nous sommes impatients de vous retrouver pour partager tous ensemble ce moment de fête !

A 18h nous aurons le plaisir d'écouter les musiciens en herbe de l'école de musique de Saint-Dionisy que dirige Laurent Richard. Venez nombreux les



applaudir.

Dès 19 h, rassemblement sur la place du village pour une déambulation dans le centre ancien suivie d'un concert Place de l'Horloge avec la Fanfare Los Hijos de Tuba.

Le groupe musical Los Hijos de Tuba ambiance régulièrement depuis 12 ans toutes sortes de manifestations culturelles et festives. Fruit de l'imagination d'enseignants nîmois, elle a émergé du côté de l'école Paul-Marcelin de Valdegour et se distingue aussi par son engagement militant. En effet, ses membres ont pour ambition de promouvoir l'accès à la musique pour tous, notamment auprès des enfants de quartiers défavorisés.

Clin d'œil : un habitant de Saint Dionisy est membre de Los Hijos de Tuba...

Le reconnaissez-vous ? (en page UNE)

Fanfare généreuse et d'éducation populaire, cuivres, cuivres et cuivres de joyeux drilles sont au programme de cette animation de rue et 39<sup>e</sup> édition de la Fête de la Musique !

Vous pourrez vous restaurer au Saint-Dio ou apporter votre repas. Des tables seront à votre disposition. (Respect des gestes barrières, 6 par table maximum)

Gilles Montillet

Conseiller municipal délégué Festivités



### Mardi 13 juillet

Déambulation en musique, retraite aux flambeaux, concert en soirée.

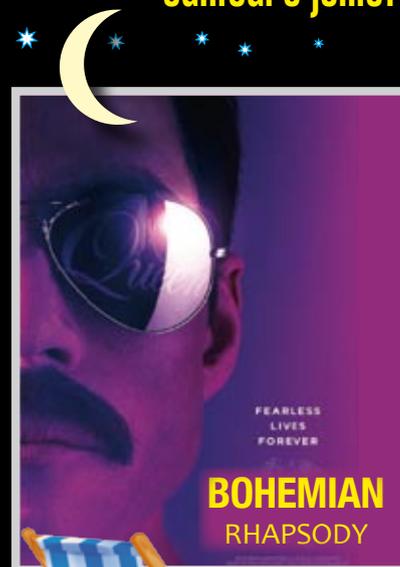
### Mercredi 14 juillet

18 h Cérémonie d'accueil des nouveaux habitants de Saint-Dionisy. Apéritif et remise de l'olivier

Des informations plus précises vous seront communiquées ultérieurement.

## Cinéma en plein air

### Samedi 3 juillet



Venez passer une belle soirée d'été en plein air en famille, avec des amis.  
Amenez votre fauteuil, votre transat...

Démarrage du film à 22 h  
Parking du Foyer

**Gratuit.**

### Réalisateurs :

Bryan Singer. Dexter Fletcher

Sortie : octobre 2018

Du succès fulgurant de Freddie Mercury à ses excès, risquant la quasi-implosion du groupe, jusqu'à son retour triomphal sur scène lors du concert Live Aid, alors qu'il était frappé par la maladie, découvrez la vie exceptionnelle d'un homme qui continue d'inspirer les «outsiders», les rêveurs et tous ceux qui aiment la musique.

Le film remporte un énorme succès international et se voit attribuer de nombreux prix. Rami Malek, l'interprète de Freddie Mercury remporte, entre autres prix, l'Oscar du meilleur acteur.